

Doux : l'angoisse de la filière avicole

Coup de tonnerre dans l'agroalimentaire. Vendredi 1er juin le groupe Doux a été placé en redressement judiciaire à sa demande avec une période d'observation de 6 mois. Après plusieurs jours de négociations, faute d'accord avec ses créanciers, Doux a déposé « une déclaration de cessation de paiements ». Le groupe volailler, poids lourd européen du secteur, qui emploie 3.400 salariés en France, dont 1.910 en Bretagne est au bord du gouffre. Il accuse une dette de 400 M€.

Une onde de choc qui n'a pas tardé à se propager. Car si la situation est extrêmement préoccupante pour les salariés, en amont, elle l'est tout autant pour les éleveurs. Doux en péril, c'est toute la filière avicole qui trinque.

« PAS PAYÉ DEPUIS MARS »

Lundi soir, à Saint-Thois à l'initiative Richard Ferrand, conseiller régional et candidat PS aux législatives, Michel Morin, vice-président du Conseil régional en charge des questions agricoles, a rencontré les éleveurs, quelques heures après une réunion d'urgence organisée à Rennes. Des professionnels angoissés par l'avenir.

« Nous sommes installés à Plounevél depuis 1989. Nous avons un lot qui est parti le 7 mars et qui n'a toujours pas été payé. Un autre a été enlevé en mai et là aussi nous ne som-



Lundi soir à Saint-Thois, les éleveurs ont exprimé leurs craintes. La crise du groupe Doux a un impact sur toute la filière avicole.

mes pas payés. Samedi, j'ai reçu un recommandé, c'était pour payer le gaz. Je fais comment ? ». Ces témoignages sont courants.

Cet éleveur de Châteauneuf s'inquiète aussi de ce qu'il va pouvoir donner à manger à ses volailles. « Je n'ai plus rien pour les nourrir ». « Depuis vendredi mais animaux sont sans aliment », martèle un autre. Ici plus qu'ailleurs, « la volaille est une filière en continue », fait remarquer cet autre producteur. « Nous sommes en permanence en action ».

COMBIEN D'ÉLEVEURS ?

Combien sont-ils dans cette galère ? Dans un premier temps, on a estimé que l'impact de la crise que traverse le

groupe Doux allait toucher environ 800 éleveurs. C'est bien plus en réalité. UKL Arree, coopérative agricole basée à Languidic, qui compte 700 éleveurs, travaille à 80 % pour Doux. Aujourd'hui, les pouvoirs publics au chevet de l'industriel prennent la mesure du problème. Michel Morin, l'avoue : « nous n'avons pas le nombre d'éleveurs touchés ».

PREMIÈRES MESURES

Comme le fait remarquer l'un d'entre eux installé à Plogastel-Saint-Germain : « nous sommes pris en otage de la stratégie de Doux. S'il ne s'en sort pas, c'est l'effondrement de toute la filière ». Avec ses répercussions chez les transporteurs routiers, qui eux aussi accusent

le coup.

Lundi soir Michel Morin a tout de même livré un message d'espoir aux professionnels. « L'administrateur judiciaire a assuré que les éleveurs seront payés d'abord. Ensuite, les fabricants d'aliments ont décidé qu'ils allaient continuer à fournir ». Enfin, Michel Morin a été catégorique : « concernant le gaz, ceux qui ont reçu une injonction de payer, n'ont pas à payer ». Quitte à se tourner vers les DDTM de chaque département qui centraliseront les doléances.

Reste à savoir maintenant, comment s'est creusée la dette pour envisager l'avenir. « Poser un diagnostic avant d'établir une ordonnance » résume Richard Ferrand.

Laurent Marc